

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 69

Artikel: Le château de Porrentruy : vieux récit
Autor: Biétry, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256910>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

LE Château de Porrentruy

VIEUX RÉCIT
par A. BIÉTRY

(SUITE)

La troisième porte donnait dans le salon de réception du Prince, touchant à la salle du trône, et la quatrième dans la chambre à coucher. Une dernière pièce avec entrée en haut du petit escalier était occupée par le valet de chambre de Son Altesse.

Si nous gravissons d'ici cet escalier nous arrivons aux greniers dans lesquels une porte solidement garnie de verrous nous donne accès. Nous avons ici dans la partie orientale de la muraille une grande fenêtre à plein cintre, ou plutôt une porte et trois petites fenêtres prenant jour sur une petite cour qui sépare la Résidence de la Chancellerie. Cette porte donnant ainsi sur le vide à l'extérieur se retrouve au deuxième et troisième étages de ces greniers qui en comptaient quatre jusqu'au faite. Des pillards en ont enlevé les planchers dont il ne reste plus que des pièces isolées, au temps où le Château étant abandonné se trouvait à la merci de tous venants. Ces portes cintrées dont nous venons de parler servaient à monter au moyen de poulies le bois de chauffage et d'autres fardeaux trop lourds et volumineux pour être introduits par le petit escalier.

On remarque dans l'épaisseur de cette muraille un escalier dérobé. Il en existe un pareil à l'angle nord ouest du couloir qui conduit depuis le pied du grand escalier

au jardin. Il débouchait, à l'intérieur dans la chambre du second étage, la première à droite en venant du corridor du haut. En sondant le mur on en découvre parfaitement l'entrée. Il est fermé dans le bas par une porte fixe. Celui-ci pouvait servir pour échapper inaperçu dans le grand jardin. »

On remarque dans l'épaisseur de cette muraille un escalier dérobé fort étroit qui descendait à l'angle nord-est du bâtiment, d'étage en étage, jusqu'au sol de la petite cour, et toujours dissimulé entre murs.

En nous engageant vers l'ouest dans ces immenses greniers nous arrivons à leur extrémité dans cette direction en traversant deux compartiments de chambres contigües. C'étaient ici les prisons destinées aux ecclésiastiques qui avaient encouru quelques châtois. Trois petites fenêtres carrées pratiquées dans la muraille occidentale y amenaient l'air et la lumière. Ce fut dans ces cellules aériennes que furent enfermés en 1792 l'abbé Lémane et le curé Copin du Noirmont pour cause de leurs idées avancées. Les paroissiens de ce dernier étant venus pour l'enlever nuitamment, munis d'une très longue échelle ne purent parvenir à atteindre à cette hauteur et durent ainsi renoncer à cette tentative infructueuse.

Redescendons d'ici dans la grande cour par l'escalier d'honneur non sans admirer encore la construction de celui-ci. De la sortie de la Résidence nous nous dirigeons vers le bâtiment de la Chancellerie, qui fait suite au premier, et forme la grande cour triangulaire au nord-est.

La tourelle qui existe entre les deux édifices et qui sert de cage à l'escalier en spirale, dont nous avons déjà parlé, donne entrée dans la cuisine et dans la petite cour

intermédiaire et relie en même temps les façades des deux bâtiments. Sous sa toiture jadis en forme de dôme, on voit encore le cadran solaire établi sous le prince de Wangen.

L'entrée principale de la Chancellerie se trouve au fond de la cour. A droite en entrant dans le corridor une porte étroite conduisait aux prisons des Sept-Pacelles, auxquelles on descendait par un escalier en pierre comme étaient aussi tous ceux du Château de 24 marches fort raides. On arrivait alors dans un couloir très étroit et tout à fait obscur, sur lequel s'ouvraient sept petites portes correspondant au nombre de cachots bas et restreints, où l'air n'arrivait que par de petites ouvertures pratiquées à travers une muraille de dix pieds d'épaisseur. De ces sept cachots trois ont été démolis pour faciliter l'entrée et le service des archives renfermées dans la tour du Coq; mais il en reste encore quatre assez bien conservées, sauf l'enlèvement des portes épaisses en chêne lourdement ferrées et verrouillées dont on peut en voir encore une renversée, ainsi qu'un des gros blocs de pierres enchassées dans le sol et auxquels était fixé un fort anneau de fer pour arrêter la chaîne qui retenait le prisonnier. Ces cellules mesuraient un mètre 70 centm. de largeur et deux mètres 30 centm. de longueur. Leur hauteur était en moyenne de deux mètres 50 centm.

La première cellule était entièrement revêtue en fortes planches qui ne laissaient parvenir le jour que par une ouverture circulaire de 17 centm. à la hauteur de 0,30. La deuxième cellule prenait jour par une ouverture de 40 centm. de haut sur onze centimètres de large. La troisième cellule, celle

Feuilleton du Pays du dimanche 10

L'invisible aimée

par Jean BERTOT

Je lui pris les mains et la priai avec chaleur de remercier Mademoiselle...

— Cécile.

... Mademoiselle Cécile de l'inoubliable concert qu'elle venait de me donner.

Je demandai s'il ne me serait pas possible de l'entendre un autre jour encore.

— Oh! oui, monsieur, s'écria la mère avec élan. Oh! oui, revenez, je vous en prie, Cela fait tant de bien à ma pauvre enfant, d'être entendue par vous! Revenez demain, revenez tous les jours, si vous le voulez et si vous devez rester quelque temps à Avallon.

— Mademoiselle Cécile serait-elle malade?

— Non, pas précisément. Elle n'est pas malade, et pourtant elle meurt lentement, consumée par un chagrin auquel il n'est pas de remède. Et depuis hier, depuis que nous avons reçu votre lettre, elle me semble revivre. Oh! vous reviendrez demain, n'est-ce pas?

Je n'eus aucun mérite à le promettre. L'aventure était bizarre. J'étais venu en importun, et c'est moi qu'on remerciait! Le jardinier m'avait presque mis à la porte, et on me suppliait de revenir!

Quelle singulière maison, pensai-je en grimant au milieu des jardins et des petits sentiers qui remontent vers la ville. Quelle singulière chanteuse, qui vit encloîtrée et qui ne demande qu'à se faire entendre! La femme n'est que contradiction!

V

— Le soir de ce jour-là, je mis sur les dents tous les jardiniers fleuristes d'Avallon, en leur commandant des gerbes de fleurs, des corbeilles triomphales, telles qu'on n'en vit jamais en la modeste petite ville. Je fis porter le lendemain matin une vraie moisson fleurie à la villa des Églantines. — T'ai-je dit que la maison s'appelait la villa des Églantines? — C'était un peu envoyer de l'eau à la rivière; mais je ne m'en souciais guère.

Et de nouveau je passai une heure d'extase.

Que te dirai-je de plus? Je revins encore le lendemain; puis un autre lendemain, je revins tous les jours. Mon voyage dans le Morvan s'arrêta à Avallon, qui n'en est que le seuil. Je n'allai pas plus loin. Chaque jour je m'éprenais de plus en plus de la cantatrice invisible. Elle s'était apprivoisée peu à peu. Maintenant nous causions, elle derrière ses